

GENERAL AGREEMENT  
ON TARIFFS AND  
TRADE

ACCORD GENERAL SUR  
LES TARIFS DOUANIERS  
ET LE COMMERCE

RESTRICTED  
LIMITED C  
GATT/CP.4/2/Add.2  
31 January 1950.  
ORIGINA: ENGLISH/  
FRENCH

Contracting Parties  
Fourth Session

SITE OF 1950 TARIFF NEGOTIATIONS

OFFICE SPACE AVAILABLE IN GENEVA

1. Geneva has offered to the Contracting Parties the Social Insurance building which is at present under construction. The Department of Public Works has assured the secretariat that it can be completed in time for the meeting. This building would provide approximately 110 offices and 6 tariff negotiating rooms. The Conseil d'Etat has decided to give this building rent free and charge only for heat, light, concierge, etc. The amount of this charge per unit will be communicated later.

2. The United Nations is doubtful of being able to offer any additional office space in the Palais des Nations in September/December 1950 and will find it quite impossible during January and February 1951. This difficulty arises because of the projected transfer of U.N. Headquarters from Lake Success to Manhattan which will mean that most United Nations meetings during early 1951 will be held in Geneva. This will probably make hotel space very scarce as well.

-----  
Parties Contractantes  
Quatrième Session

LIEU DES NEGOCIATIONS TARIFAIRES DE 1950

Locaux disponibles à Genève

1. L'Etat de Genève a offert aux Parties Contractantes l'immeuble des Assurances sociales actuellement en construction. Le Département des Travaux publics a assuré au Secrétariat que la construction de cet immeuble pourrait être achevée à temps pour l'ouverture des négociations. Son utilisation permettrait de disposer d'environ 110 bureaux et de six salles de négociations. Le Conseil d'Etat a décidé de mettre lesdits locaux à la disposition de la Conférence à titre gratuit, à l'exception des frais de conciergerie, d'éclairage, de chauffage, etc.. Le montant unitaire des dépenses encourues sera communiqué ultérieurement.

2. D'autre part, l'Organisation des Nations Unies n'est nullement certaine de pouvoir disposer au Palais des Nations de locaux supplémentaires entre le 1er septembre et le 31 décembre 1950, et il lui sera absolument impossible d'en fournir en janvier et février 1951. Cette difficulté résulte du projet de transfert du siège des Nations Unies de Lake Success à Manhattan, selon lequel la plupart des réunions des Nations Unies qui auront lieu au début de 1951, se tiendront à Genève. Au surplus et pour les mêmes raisons, la location de chambres d'hôtel à Genève sera probablement très difficile pendant la période sus-indiquée.

